

La recherche scientifique et le développement technologique au milieu administratif.

Doctorante, RAHMOUNI Hanane
Université d'Oran2 Mohamed Ben Ahmed
rahmounihanane@live.fr

Résumé

La gestion des laboratoires de recherche de l'Université est conditionnée par l'application des procédures réglementaires, administratives et juridiques conformément aux principes de la passation des marchés publics.

La recherche scientifique et le développement technologique est l'un des axes primordial par rapport aux préoccupations scientifiques, économiques, sociales et politique du pays vis-à-vis les exigences de l'environnement et de la société.

Notre proposition vise essentiellement la définition de la place de l'administration de la recherche, l'universitaire, l'administrateur vis-à-vis la gestion de la recherche.

Mots clés : administration, universitaire, administrer la recherche, maux de l'administration

Scientific research and technological development in the administrative environment.

PhD student, RAHMOUNI Hanane
University of Oran2 Mohamed Ben Ahmed
rahmounihanane@live.fr

Abstract

The management of the University's research laboratories is conditioned by the application of regulatory, administrative and legal procedures in accordance with the principles of public procurement.

Scientific research and technological development is one of the essential axes in relation to the scientific, economic, social and political concerns of the country vis-à-vis the demands of the environment and society.

Our proposal essentially aims to define the place of research administration, academics and administrators vis-à-vis research management.

Keywords: administration, academic, administer research, administration evils

Introduction

« La science se trouve aujourd'hui dans une situation difficile en face du problème de l'administration publique. Ceux qui s'occupent du travail scientifique relatif à l'administration publique se divisent en plusieurs groupes dont chacun s'arroge le privilège d'expliquer, d'une manière suffisante, les phénomènes de l'administration publique ou, tout au moins, se croit obligé de leur donner un système indépendant¹ »

A travers cette simple proposition nous allons mettre en avant de connaître les maux de l'administration de la recherche pour la gestion d'un organisme de recherche sur le plan scientifique et administratif.

D'après nos différentes lectures d'articles scientifiques, d'ouvrages, et même notre expérience à l'université, « Un organisme de recherche publique est un archétype d'organisation de professionnels et de travailleurs du savoir, une bureaucratie professionnelle au sens de Mintzberg (1982)² ». A ce stade là administrer un organisme de recherche exige tellement de conditions, obligations ainsi que d'énormes souplesses à tous les niveaux.

Les maux de l'administration de la recherche :

Deux principaux maux frappent la porte de l'administration de la recherche, il s'agit de : une recherche à la fois sur-bureaucratisée et sous-administrée.

La sous-administration : « tient essentiellement à des raisons budgétaires qui affectent tout spécialement le secteur des sciences humaines et sociales. Ayant à la fois des charges d'enseignement plus lourdes et des moyens logistiques souvent plus faibles³ »

La sur-bureaucratisation : des raisons historiques expliquent cette sur-bureaucratisation. (Conseil national du développement des SHS, 2001).

L'administration de la recherche se conjugue par le biais de l'application des lois et règles juridiques, *un agent administratif est conforté dans un strict contrôle ainsi qu'une application sourcilieuse des textes*, « l'administration de la recherche n'est pas conçue comme l'accompagnement d'un travail de création ayant sa temporalité et ses exigences propres. Elle est conçue comme l'assujettissement de fonctionnaires de la recherche à l'empire des règlements, et le critère de sa réussite n'est pas le dynamisme des chercheurs et la qualité de leurs travaux,

mais la stricte observance des décrets, arrêtés et, plus encore, des circulaires.⁴ »

Ce modèle d'administration de recherche met en avant deux aspects cruciaux, il s'agit de **la méfiance et l'irresponsabilité, sous administration et sur-bureaucratization se maintiennent l'une l'autre.** Conseil national du développement des SHS, . (2001)

La méfiance est « le propre d'un système qui subordonne tout acte juridique ou tout engagement de dépense au contrôle, non de la pertinence de l'acte ou de la dépense, mais du respect de conditions formelles préalables.⁵ »

L'irresponsabilité est « le résultat mécanique de ce contrôle préalable qui dispense le chercheur d'avoir ensuite à répondre du bien-fondé ou de l'utilité de son acte ou de sa dépense.⁶ »

En termes de liberté, un fonctionnaire n'agit et n'agira jamais autant qu'une personne libre ou bien un responsable mais toujours en tant que rouage de l'Etat

Dans la logique de la fonction publique, le fonctionnaire n'agit jamais en tant que personne libre et responsable, mais en tant que rouage de l'État. (Conseil national du développement des SHS, 2001), « des contraintes sans nombre pèsent en effet sur celui qui prétend mettre la machine administrative au service d'une initiative scientifique⁷. »

L'universitaire : au lieu de prendre en charge ses obligations de recherche, l'universitaire se trouve placé devant un dilemme qui consiste soit à l'inscription de l'action de recherche dans le circuit administratif universitaire et qui prendra en charge une partie essentielle pour la gestion administrative (réunions, dossiers...etc) ou bien prendre un chemin de recherche purement individuelle (souvent à son propre domicile) avec ses propres moyens. Conseil national du développement des SHS, . (2001)

Développer des institutions adaptées aux besoins de la recherche est l'un des moyens pour s'en fuir des carres publics de la recherche à travers le recours à des associations (Conseil national du développement des SHS, . (2001).

Les fondations de recherche

« Ces institutions enracinées dans une mission d'intérêt général, mais dotées des moyens de gestion du droit privé. L'effort d'innovation devrait s'exercer ici dans deux directions : les fondations de recherche et les groupements d'intérêt public.⁸ »

A **titre d'exemple**, la Fondation MSH de Paris créée après la Seconde Guerre mondiale par Fernand Braudel grâce à un financement américain qui joue un rôle précieux, au service de l'ensemble des sciences de l'Homme (Conseil national du développement des SHS, . (2001).

Par le biais fiscal ou bien grâce à un financement publics en capital, il ya lieu d'encourager la création de fondations de recherche

La création, de *fondations de recherche européennes* permettrait (Conseil national du développement des SHS (2001) :

- L'encouragement de l'internationalisation de la recherche en procurant de nouvelles sources de financement.

Une bonne administration⁹ pour le besoin de la recherche:

L'emploi efficace de l'argent public alloué la recherche et exige une bonne administration et des administrateurs de talent (Conseil national du développement des SHS, 2001).

En son sens fonctionnel, l'administration de la recherche est concrétisée à travers la mise en œuvre des moyens dévolus à la recherche (Conseil national du développement des SHS, 2001).

En son sens organique, L'administration de la recherche est concrétisée à travers les institutions et personnels spécialement chargés de cette mise en œuvre (Conseil national du développement des SHS, 2001).

Penser à une **bonne administration** de recherche, c'est d'abord :

- Etablir un état des lieux (un bref diagnostic) de la situation de l'administration de la recherche,
- Comprendre les règles d'un statut de l'organisme de recherche, son contrôle par l'Etat,
- Donner un intérêt à la professionnalisation des administrateurs.

Administrateur face à la recherche :

Un administrateur est un collaborateur de recherche.

Afin d'éviter de vivre une qualité d'un chercheur - homme-orchestre – comptable, informaticien, documentaliste, secrétaire, gestionnaire, etc et de

consacrer son temps à des tâches hors de sa qualification, la conduite de l'activité de recherche exige une assistante cruciale d'un collaborateur à tous les niveaux.

La place de la comptabilité analytique.

Le rôle de la comptabilité publique vis-à-vis l'activité de recherche est fondamental qu'il permet de démasquer le gaspillage des fonds public qui en résulte.

La politique de recrutement à la recherche

Il est temps de faire intégrer un ratio déterminant : le nombre de postes de chercheurs et le nombre de postes de collaborateurs de recherche.

Juxtaposition entre l'administrateur et le chercheur.

L'application à cœur de la réglementation ne représente pas seulement le moyen pour l'administration de la recherche. la situation des collaborateurs administratifs met en avant une dimension qualitative propre qui consiste à une parfaite intimité avec le travail de recherche.

« L'administrateur et le chercheur doivent travailler en symbiose, ce qui suppose à la fois une proximité géographique et culturelle suffisante et une claire répartition des rôles. il ne suffit pas de juxtaposer des chercheurs sans formation administrative et des administrateurs sans formation à la recherche pour créer entre les uns et les autres les conditions d'une collaboration efficace¹⁰ ».

Cette juxtaposition fait émerger deux catégories d'administrateurs, il s'agit de (Conseil national du développement des SHS, 2001):

- **Des administrateurs à temps plein** : qui manquent le plus souvent de la culture du milieu scientifique
- **Des chercheurs ou enseignants-chercheurs à temps plein** : chargés de responsabilités administratives à temps partiel : qui manquent de culture administrative.

Aussi, à ce stade il ya lieu de créer un grand corps de collaborateurs administratifs pour la recherche en :

- Exigeant une **formation par la recherche** pour la part des administrateurs justifiant un DEA ou un doctorat
- Justifiant une **expérience administrative** pour des chercheurs désireux de quitter (détachement) leur corps d'origine.

Autres pistes pourront être mises en place favorables afin de favoriser l'établissement de passerelles entre les universitaires, les administrateurs, les gestionnaires et les décideurs (Simon Langlois, 2014)

Conclusion

En ce qui concerne les travailleurs du savoir, d'après P. Druker (1999) « ils doivent se manager eux-mêmes et avoir de l'autonomie¹¹ » qui rejoint les principes de la bureaucratie professionnelle de Mintzberg.

Cinq principes de management sont proposés par P. Druker : (Ottmann, Jean.Y)

- L'innovation continue est une partie du travail et de la responsabilité des travailleurs de savoir,
- Continuer d'apprendre avec un enseignement est l'une des conditions de travail pour un travailleur de savoir,
- La quantité et qualité sont aussi importantes,
- La manière d'accompagner et de traiter les travailleurs est l'une des conditions pour leur production,
- La productivité des travailleurs du savoir nécessite qu'ils veuillent travailler pour l'organisation à la préférence de toute autre opportunité.

L'universitaire et l'administrateur se trouvent dans un environnement conditionnés par les principes et les procédures de la fonction publique dont il faut connaître et comprendre afin de déterminer toutes les contraintes et les difficultés. (Langlois, S. 2014)

La nécessité du professionnalisme de la recherche publique, « en France a été historiquement handicapée par l'amateurisme avec lequel ont été conduites ses fonctions de management, ceci pour la simple raison que ces fonctions sont réalisées par des chercheurs ayant évolué dans leur carrière, mais sans qu'une formation adéquate ait été donnée. L'enjeu est ici celui de la reconnaissance de l'importance de ces fonctions et des compétences qu'elles requièrent. Là encore, le chantier est de longue haleine, dans la mesure où le problème a des racines profondes dans la culture même des établissements¹² ».

Notes de références

1. Zoltán Magyary, (1933), L'organisation scientifique du travail dans l'administration publique, revue internationale des sciences administratives. *Progress in Public Administration*, Volume : 6 issue: 4, Issue published: January 1, 1933
2. Ottmann, Jean.Y, Quelle gouvernance pour une organisation de professionnels ? L'apport d'une redéfinition du concept d'autonomie de champ dans la recherche publique, AIMS, XXVe Conférence Internationale de Management Stratégique, Université Paris-Dauphine, p.2
3. Conseil national du développement des SHS, . (2001). V. L'administration de la recherche. Dans : , . Conseil national du développement des SHS, *Pour une politique des sciences de l'Homme et de la société: Recueil des travaux (1998-2000)* (pp. 115-140). Presses Universitaires de France.
4. Conseil national du développement des SHS, . (2001). V. L'administration de la recherche. Dans : , . Conseil national du développement des SHS, *Pour une politique des sciences de l'Homme et de la société: Recueil des travaux (1998-2000)* (pp. 115-140). Presses Universitaires de France.
5. Conseil national du développement des SHS, . (2001). V. L'administration de la recherche. Dans : , . Conseil national du développement des SHS, *Pour une politique des sciences de l'Homme et de la société: Recueil des travaux (1998-2000)* (pp. 115-140). Presses Universitaires de France.
6. Conseil national du développement des SHS, . (2001). V. L'administration de la recherche. Dans : , . Conseil national du développement des SHS, *Pour une politique des sciences de l'Homme et de la société: Recueil des travaux (1998-2000)* (pp. 115-140). Presses Universitaires de France
7. Conseil national du développement des SHS, . (2001). V. L'administration de la recherche. Dans : , . Conseil national du développement des SHS, *Pour une politique des sciences de l'Homme et de la société: Recueil des travaux (1998-2000)* (pp. 115-140). Paris, Presses Universitaires de France
8. Conseil national du développement des SHS, . (2001). V. L'administration de la recherche. Dans : , . Conseil national du développement des SHS, *Pour une politique des sciences de l'Homme et de la société: Recueil des travaux (1998-2000)* (pp. 115-140). Paris, Presses Universitaires de France,
9. Conseil national du développement des SHS, . (2001). V. L'administration de la recherche. Dans : , . Conseil national du développement des SHS, *Pour une politique des sciences de l'Homme et de la société: Recueil des travaux (1998-2000)* (pp. 115-140). Presses Universitaires de France.

10. Conseil national du développement des SHS, . (2001). V. L'administration de la recherche. Dans : , . Conseil national du développement des SHS, *Pour une politique des sciences de l'Homme et de la société: Recueil des travaux (1998-2000)* (pp. 115-140). France: Presses Universitaires de France
11. Ottmann, Jean.Y, Quelle gouvernance pour une organisation de professionnels ? L'apport d'une redéfinition du concept d'autonomie de champ dans la recherche publique, AIMS, XXVe Conférence Internationale de Management Stratégique, Université Paris-Dauphine, p.8-9
12. Bastiaan.D, Barré.R (2007), l'évolution du management de la recherche publique : enjeux et pistes d'action, p.16, Cairn.info.

Références bibliographiques

- 1- Bastiaan.D, Barré.R (2007), l'évolution du management de la recherche publique : enjeux et pistes d'action, p.16, Cairn.info.
- 2- Conseil national du développement des SHS, . (2001). V. L'administration de la recherche. Dans : , Conseil national du développement des SHS, *Pour une politique des sciences de l'Homme et de la société: Recueil des travaux (1998-2000)* (pp. 115-140). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France, Cairn.info
- 3- Gauche.K, Ologeanu-R, Eggikx.A, (2014), pilotage de la recherche à l'université, un cas de non appropriation du système d'information ?, 19 ème colloque de l'association information et management, Aix en provence, France.Hal-01152211
- 4- Ottmann, Jean.Y, Quelle gouvernance pour une organisation de professionnels ? L'apport d'une redéfinition du concept d'autonomie de champ dans la recherche publique, AIMS, XXVe Conférence Internationale de Management Stratégique, Université Paris-Dauphine.